DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**13/02/2024**	**L'an deux mil vingt-quatre, le lundi dix-neuf février, à 19h00** Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET.

Excusés : Séverine GRANDEMANGE (pouvoir à Sylviane GRANDEMANGE).

Absents : Valérie DION, Kévin ROSIER.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 1-2024 TRAVAUX DE REFECTION DES TROTTOIRS

Monsieur le Maire rappelle que des travaux de réfection des trottoirs doivent être engagés afin de garantir la sécurité des usagers dans le Bourg et notamment rue de la Maisonnette.

Il précise avoir reçu trois offres pour la réfection des trottoirs.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise Luc Durand Travaux Publics d'un montant de 14 572,60 euros HT soit 17 487,12 euros TTC.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette demande.
- **PRÉCISE** que les dépenses afférentes à cette opération seront inscrites au budget primitif 2024.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE

MAIRIE DE CONTINVOIR (Indre-et-Loire)

Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
Reçu le
Affiché le
Sous-Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/02/2024
037-213700826-20240219-DCM_1_2024-DE